

ATTESTATION de REUSSITE

au test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques
en centres de vacances ou en centres de loisirs (accueils collectifs de mineurs).

(Arrêté du 25 avril 2012, article 3, paru au JO du 10 mai 2012 page 8914, fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique de certaines activités physiques et sportives dans les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement).

Je soussigné (nom, prénom) :

Titulaire du diplôme : MNS*- BEESAN* - BNSSA*- BPJEPS Activités aquatiques*
ou Personne répondant aux 1°, 2°, 3° de l'article R 227-13 du Code de l'Action sociale et des Familles*

Numéro de diplôme : Date de délivrance : Lieu délivrance :

Atteste que Melle, M. né(e) le

Demeurant à :
.....

A réussi le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centres de vacances ou en centres de loisirs consistant à vérifier l'aptitude du mineur à :

- effectuer un saut dans l'eau
- réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- nager sur le ventre pendant 20 mètres
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Test réalisé à la piscine*, au plan d'eau de* : le (date) :

Fait à, le

Signature et cachet de la structure :

*Rayer la mention inutile.